Département de l'Hérault
COMMUNE DE VALERGUES

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

DEFILE DU CARNAVAL
EMBRASEMENT SUR LE PLAN BARONCELLI
(Stationnement INTERDIT)
~~Samedi~~ Dimanche 24 Mars 2024 de 9 h 00 à 14 h 00

Arrêté n° 2024/03/52

Le Maire de la Commune de **VALERGUES,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et suivants et L 2213-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de Mme NODIN Julie, Présidente de l'Amicale Laïque – Association des parents d'élèves des écoles de Valergues, Rue Jean Moulin à VALERGUES,

CONSIDERANT qu'il incombe à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures nécessaires à assurer l'ordre et la sécurité sur la voie publique à l'occasion des festivités : **« DEFILE DU CARNAVAL »** organisé par l'Amicale Laïque – Association des parents d'élèves des écoles de Valergues, le *Dimanche 24 Mars 2024 de 10 h 30 à 12 h 00.*
CONSIDERANT qu'il incombe à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures nécessaires à assurer l'ordre et la sécurité sur la voie publique à l'occasion des festivités : **« EMBRASEMENT DE MONSIEUR CARNAVAL »** organisé par l'Amicale Laïque – Association des parents d'élèves des écoles de Valergues, le *Dimanche 24 Mars 2024 de 12 h 00 à 14 h*

ARRETE

ARTICLE 1er : Mme NODIN Julie, Présidente de l'Amicale Laïque – Association des parents d'élèves des écoles de Valergues, est autorisé à organiser un cortège, défilé carnavalesque (voir plan ci-dessous) avec encadrement :

⇨ Le **DIMANCHE 24 MARS** (entre 10 h 30 et 12 h 00)

Rassemblement : **Parc Léone Mas**

Départ : 10 h 30 : Avenue des Pins,
Avenue Eugène Delacroix,
Place Auguste Renoir,
Avenue de la Gare – RD 105,
Avenue Charles de Tourtoulon,

⇨ **Arrivée : 11 h 30** : Plan Marquis de Baroncelli

ARTICLE 2 : L'encadrement du cortège devra être assuré des véhicules disposants des feux de détresse et/ou de gyrophares allumés, sur l'ensemble de l'itinéraire prévu par l'article 1.

ARTICLE 3 : : La circulation sera perturbée, sur l'ensemble de l'itinéraire prévu par l'article 1, **le Dimanche 24 Mars 2024 de 10 h 30 à 12 h 00**.

Place de l'Horloge – 34130 VALERGUES – **Tél.** 04 67 86 74 80 – **Fax :** 04 67 86 36 99
Courriel : mairie@valergues.com – Site internet : www.valergues.com

ARTICLE 4 : Le stationnement sera **strictement interdit**, sur le Plan Baroncelli, **le Dimanche 24 Mars 2024 de 9 h 00 à 14 h 00**, pour permettre d'accueillir le cortège et d'assurer l'embrasement du mannequin à 12 h 00.

ARTICLE 5 : L'embrasement d'un mannequin, d'une dimension raisonnable et exempte de produits explosifs et/ou à caractère d'accélérateur de combustion, pourra être réalisé sur le Plan Baroncelli **le Dimanche 24 Mars 2024 à 12 h 00.**
Cet embrasement sera réalisé dans l'emplacement dédié et délimité par des barrières, **sous la surveillance du Comité Communal des Feux et Forets et sous l'autorité unique des élus de la Commune**.
La Commune se réserve le droit d'annuler l'embrasement à tout moment si les conditions de sécurités s'avèrent insuffisantes (intempéries, vent…).

Le Plan Baroncelli devra être débarrassé et nettoyé par le demandeur, au plus tard à 14 h 00 le Dimanche 24 Mars 2024, pour permettre d'autoriser à nouveau le stationnement.

ARTICLE 6 : Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée. Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de l'organisation de la manifestation.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 7 : Tout manquement ou infraction au présent arrêté sera constaté et poursuivi selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 8 : Madame la secrétaire de mairie, Monsieur le Commandant de la gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera affiché en mairie et diffusé sur le site de la Commune

VALERGUES, le 12 Mars 2024

Le Maire, Gérard LIGORA

MAIRIE DE VALERGUES
34 (Hérault)

Place de l'Horloge – 34130 VALERGUES – **Tél.** 04 67 86 74 80 – **Fax :** 04 67 86 36 99
Courriel : mairie@valergues.com – Site internet : www.valergues.com